



1007371902

DATE DEPOT : 2010-08-25

NUMERO DE DEPOT : 73719

N° GESTION : 2002B16582

N° SIREN : 343622007

DENOMINATION : GROUPE RIVIERE

ADRESSE : 5 R TRONCHET 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 2010/06/14

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL DIRIGEANT SOCIAL

NATURE D'ACTE : MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

*ce n'est que la confirmation
de la Présidence
DR*

" GROUPE RIVIERE "

Société par Actions Simplifiée au capital de 303.300 €
5 rue Tronchet 75008 PARIS - RCS Paris B 343 622 007

Procès-verbal des décisions du Président du 14 juin 2010

L'an deux mil Dix, Le 14 juin, à 9 heures, Au siège social, à Paris, 5 rue Tronchet, **LE SOUSSIGNE Dominique Rivière**, Président de la Société GROUPE RIVIERE a pris les décisions suivantes relatives à la constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée par la collectivité des associés le 28 mai 2010.

I - Caractéristiques

- par décision en date du 28 mai 2010, la collectivité des associés de la Société a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1.000 € par la création de 10 actions nouvelles de numéraire de 100 € chacune ; cette augmentation étant réservée à Monsieur Dominique Rivière suite à la renonciation individuelle de chacun des associés,
- ces actions nouvelles devaient être émises au prix unitaire de 500 €, soit avec une prime d'émission de 400 € par action ;
- ces actions devaient être libérées intégralement lors de leur souscription ;
- les actions devaient être libérées par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société ;
- le délai de souscription a été ouvert jusqu'au 14 juin 2010 inclus ;
- les actions nouvelles seront créées avec jouissance de ce jour et à compter de cette date entièrement assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions collectives des associés ;
- par la même délibération, la collectivité des associés a déterminé, en outre, les modalités et conditions de cette augmentation de capital et a conféré tous pouvoirs au Président pour prendre toutes mesures utiles et remplir toutes formalités nécessaires pour parvenir à la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée.

Le Président a été également expressément autorisé à modifier corrélativement les statuts de la Société.

II - Réalisation de l'augmentation de capital avec effet au 28 mai 2010

Le Président constate :

- que les 10 actions nouvelles de 100 € chacune, composant l'augmentation de capital de 1.000 €, ont été entièrement souscrites par Dominique Rivière,
- que le souscripteur s'est libéré de sa souscription par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société ainsi que l'atteste le certificat établi par le commissaire aux comptes de la Société dont un exemplaire est annexé aux présentes,
- qu'ainsi les 10 actions nouvelles ont été entièrement souscrites, qu'elles ont été libérées en conformité des conditions de l'émission et que par suite l'augmentation de capital se trouve définitivement réalisée avec effet au 28 mai 2010, le PV du 28 mai 2010 étant soumis de ce fait à la formalité de l'enregistrement.

III - Modification des statuts

Le Président, comme conséquence de la réalisation de l'augmentation de capital ci-dessus décrite, décide de modifier l'article 6 des statuts qui est désormais libellé ainsi qu'il suit :

Article 6 - APPORTS - CAPITAL SOCIAL

Suite à une décision collective en date du 28 mai 2010, le Président a constaté le 15 juin 2010 la réalisation d'une augmentation de capital de 1.000 euros par apport en numéraire. Le capital social est fixé à la somme de 304.300 euros. Il est divisé en 3043 actions d'une valeur nominale de cent euros chacune, de même catégorie, intégralement libérées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.

Le Président – Dominique Rivière



Descriptif et Evaluation des éléments corporels servant à l'exploitation du fonds

ANNEXE 3